

Lilyan Kesteloot - Directeur de Recherches
 IFAN – Université de Dakar
 B.P. 206

EPOPEE ET HISTOIRE DANS L'EPOPEE SOUDANAISE

Exemples dans Soundiata et dans la Geste de Ségou

Dans le milieu traditionnel sahélien fortement structuré par les sociétés pré-coloniales et les castes de griots généalogistes, la question ne se posait pas : l'épopée c'était l'histoire. Et l'histoire se racontait selon les lois d'une idéologie. L'idéologie dominante étant celle de la classe dominante, l'épopée c'était donc l'histoire selon les rois, les princes, les guerriers.

Cette idéologie d'un pouvoir féodal bien hiérarchisé, s'articule sur les mythes fondamentaux de la société soudanaise.

Car, comme l'a constaté Dumézil pour les épopées indo-européennes, on peut démontrer comment les grands mythes cosmogoniques informent et structurent les fonctions du pouvoir dans les épopées mandingues, soninké, wolof et peules.

Donc l'épopée c'est d'abord l'idéologie.

On peut se demander en revanche si l'histoire moderne a encore quelque chose à voir avec l'épopée et si l'historien peut réellement se servir de textes qui semblent à ce point triturés par l'idéologie.

Et si la réponse est positive on s'inquiétera à juste titre de savoir quels textes peuvent servir à la recherche historique, et quelles méthodes utiliser dans le cas des épopées orales. Il faut signaler ici l'attitude hypersceptique des folkloristes américains concernant la teneur historique des épopées africaines. La position de Ralph Austen est sur ce point radicale. Les chercheurs hollandais du reste le rejoignent. Notre position est assez différente.

Précisons donc les textes et les peuples spécifiquement concernés par notre approche.

Il ne s'agira évidemment que des *épopées royales ou féodales*¹ liées aux dynasties ayant régné sur les territoires de cette zone qu'on nomme le Sahel, entre le 13^e et le 20^e siècle.

A cette catégorie² appartiennent les épopées du Sénégal citées plus haut, mais aussi bien sûr le *Soundiata* au Mali (mandingue) qui est une des plus anciennes (13^e s.), *Zabarkane*, et *Issa Korombé* au Niger (Zerma), *Askia Mohamed*, *Da Monzon de Ségou* au Mali, *Silamaka* du Macina, *Ardo Boubou Gallo* et *Oumarel Sawa Donde* toujours au Mali, *Samory Touré* en Guinée.

¹ Nous savons que l'épithète "féodale" est très contestée pour caractériser les sociétés à Etats de l'Afrique précoloniale. Certains anthropologues cependant comme J. Maquet ou Luc de Heusch l'admettent dans la mesure où ils distinguent nettement féodalité et despotisme. D'autres préfèrent le mot "tributaire" pour désigner ces Etats ; mais cela n'évoque pas la hiérarchie intérieure (roi, princes, vassaux, nobles et guerriers, artisans et paysans, esclaves), qui apparaît ces sociétés à nos sociétés médiévales d'Europe.

² Nous avons jusqu'ici relevé quatre grandes catégories d'épopées en Afrique : les épopées royales (ou historiques selon Madelénat), les épopées corporatives, les épopées religieuses et les épopées claniques.

Nous ne citons là que des épopées déjà enregistrées et transcrives. Mais l'inventaire n'est pas achevé bien entendu.

Or ces épopées ont toujours, malgré les réserves énoncées plus haut, un fondement historique si considérable qu'on les a considérées comme une source effective, pour cette discipline complexe qu'est l'histoire d'Afrique noire ; et les chercheurs les interrogent au même titre que ces chroniques conservées par des notables, ou des griots de famille royale non musiciens.

Ces épopées, tout en correspondant assez à la définition de nos épopées médiévales européennes, offrent une mine de renseignements sur ces royaumes africains, sur les rois et leurs généalogies, sur leurs guerres et la manière de les faire, sur les modes de succession et les rivalités des princes, sur les mœurs des courtisans, des guerriers, des marabouts, des griots, tous hommes d'influence intrigant dans ces cours médiévales, comme dans tout lieu où se concentre le pouvoir : le *Nguur* comme on dit en wolof, et la *Fanga* en mandingue, le *Lamu* en peul. L'épopée : discours du pouvoir.

Ici il faut toujours rappeler que le griot épique était un artisan au service d'un prince, d'une dynastie, et partant, d'une idéologie. Le griot-historien-poète, dans la grille des métiers, tenait le dessus de l'échelle. Pourquoi ? parce qu'il était doté d'un savoir, mais surtout d'un pouvoir d'influence considérable.

A cause de la séduction qu'exercent toujours les griots traditionnels sur les peuples et les intellectuels africains, il est donc impératif d'établir une distinction entre la tradition orale et l'histoire.

Pour donner un exemple, le *Soundiata* de Tamsir Niane est enseigné aujourd'hui en Afrique comme Histoire du Mali ; on hésite parfois sur quelques scènes merveilleuses du début (les métamorphoses de la mère-buffle, ou l'enfant qui arrache le baobab) ; mais les pouvoirs magiques de Soumahoro Kanté sont considérés comme tout-à-fait plausibles. Et la configuration politique du Manding au 13 è siècle, les causes de l'exil du héros, celles de la guerre avec les Soussou, celles du retour et de la reconquête, la reconnaissance unanime de la suprématie de Soundiata par ses pairs des autres royaumes, les personnages enfin, divisés selon un processus manichéen (les bons et les mauvais), tout cela est donné comme réel, comme historique.

Et d'une certaine manière c'est bien de l'histoire officielle qu'il s'agit. Bien sûr elle est bâtie avec des images d'Epinal c'est-à-dire schématisées, simplifiées à l'excès.

Et certes, au niveau des facultés d'histoire où l'on aborde cette période, les professeurs reprendront le sujet et y mettront les nuances. Mais seulement à ce niveau et dans cette section. Cependant que l'étudiant en Lettres, ou en Langues ou en Médecine, gardera la conviction qu'il a étudié "l'histoire" de Soundiata en troisième.

Or l'épopée africaine est un témoin de l'histoire certes, mais un témoin suspect, un témoin qu'il faut constamment contrôler... un témoin plus politique et poétique que vérifique.

Et comment donc contrôler ce témoin dans un temps et un espace sans archives ? De plusieurs manières, pensons-nous. On peut rester tout d'abord sur le terrain de l'épopée et

collecter d'autres versions venant d'autres régions et écoles. C'est ce qu'a fait le chercheur Youssouf Cissé (CNRS) avec le griot traditionnel Waa Kamissoko (voir texte publié par Karthala sur l'Empire du Mali).

Dans ce récit la personnalité de Soumahoro Kante³ est présentée sous un tout autre jour. Le personnage prend cohérence et vraisemblance et n'est plus cette caricature d'affreux sorcier de la version de T. Niane. C'est que W. Kamissoko relève d'une autre école de traditionalistes stuée près de Koulikouro, au cœur de l'ancien royaume des Soussou, et mieux informée de ce qui concerne cette ethnie.

Le même Kamissoko, dans la foulée, révèle ainsi que la cause profonde de la guerre de Soumahoro contre les royaumes mandingues fut le trafic d'esclaves que ces derniers pratiquaient avec un tel excès que l'insécurité devenait intolérable. La démarche de Soumahoro auprès des princes mandingues aurait été d'abord pacifique ; mais reconduit avec hauteur du fait qu'il était de caste forgeron, ce dernier aurait pris les armes jusqu'à conquérir non seulement le petit royaume de Niaré Maghan, mais aussi l'ancien Ghâna des Soninke, dont ce fut la chute irrémédiable.

Ce récit témoigne donc d'éléments tout-à-fait nouveaux par rapport au récit premier de Tamsir Niane. Eléments non seulement historiques (les causes de la guerre et les intentions de Soumahoro) mais aussi sociologiques et non des moindres (le trafic d'esclaves déjà intensif à cette époque, 13^e siècle ; la hiérarchie des castes déjà bien implantées chez les Soninké et aussi chez les Mandingues pourtant beaucoup moins organisés).

Mais pour l'historien ce récit à son tour sera contrôlé par d'autres et par d'autres, jusqu'à ce que fait actuellement Adama Konaré⁴ - reposer intégralement la question de l'historicité du récit épique, et se demander à son tour si ce type de récit ne fonctionne pas comme un conte ou un mythe, quel que soit son argument d'origine, et les faits spécifiques qu'il prétend relater.

Cependant, bien que Mircéa Eliade affirme que, après deux cents ans, la mémoire précise de tout événement transmis par tradition orale se perd et se transforme en mythe obéissant à ses lois propres, il nous semble que l'épopée africaine échappe à ce processus, ou plus exactement que ce processus ne l'atteint qu'en partie.

En effet, pour vérifier la valeur du témoignage historique d'une épopée, il n'y a pas que les multiples versions existantes de cette épopée ; certes ce sont des éléments non négligeables et dont nous-mêmes avons vérifié l'efficacité sur l'épopée de Ségou⁵.

Cela s'apparente assez à la critique comparative des manuscrits médiévaux, de la Chanson de Roland par exemple. De texte à texte on finit par dégager des structures permanentes, des variantes, des groupes de textes relevant de telle origine, à comparer à d'autres groupes de textes relevant d'une autre source ; à se poser des questions comme celles de l'authenticité ou la priorité de tel groupe sur tel autre, etc., etc. Lorsqu'on en sort, on bute sur la ténuité des témoignages contemporains de l'expédition de Charlemagne en Espagne : les *Annales royales*, la *Vita Karoli d'Eginhard*, et la *Nota Emilianense* du Monastère de la

³ Roi des Soussou, voisin du royaume manding et conquérant de ce dernier. Soundiata, fils du roi manding, reviendra l'en chasser, c'est tout le sujet de la dite épopée.

⁴ Historienne, Professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako.

⁵ L. Kesteloot, *L'Histoire et le mythe dans la formation de l'épopée de Ségou*, Bulletin IFAN, n° 3, Dakar 1978.

Cogolla. Cela suffit cependant pour arriver à identifier la date approximative de la bataille de Roncevaux, 778, et ses composantes principales : l'échec du siège de Saragosse, la retraite de l'armée carolingienne, l'arrière garde massacrée non par les Musulmans mais par des Basques embusqués qui disparurent aussitôt leur forfait accompli.

La transformation de cette série de défaites peu glorieuses en victoire du grand Charles, et sa sublimation en guerre sainte, avec la mort du roi Marsile et la conversion de la reine Bramidoine, montre à l'évidence le fonctionnement idéologique de l'épopée médiévale.

Nous ne pouvons renvoyer à de tels documents d'époque pour l'épopée africaine. Mais nous avons un recours. Nous pouvons sortir des textes épiques sans rencontrer le néant. En effet, à côté, ou plutôt en "back" de la version officielle, épique ou non, les griots traditionalistes conservent précieusement un tas de "détails" qu'ils taisent, ou gardent pour les intimes. Détails qui corrigent, voire qui contredisent les affirmations sommaires de l'épopée sur ses personnages monolithiques.

Autrement dit, il y a autour de ces grands textes tout un "terrain" qui est transmis ; non point à tout dépositaire de l'épopée sans doute, mais aux plus discrets, ou aux plus intelligents.

En effet, M. M. Diabaté qui connaissait bien la version de Kita du *Soundiata*, caractérisait cette attitude par une formule : "j'en dirai un peu et j'en garderai un peu".

Tout historien qui a approché un grand griot traditionaliste sait la capacité de "réserve" de ce genre d'homme, et combien il serait illusoire de penser qu'il vous a *tout* donné lorsqu'il vous a livré l'épopée officielle.

C'est Tamsir Niane encore qui précise combien, dans son enquête sur *Soundiata* qui dura plusieurs années, il n'obtint certains renseignements qu'après avoir été quasiment adopté tant par les griots que par les chefs des villages où il rayonnait avec ses étudiants⁶. Et là encore, il obtint des confidences dont ses étudiants furent exclus. "Car tout ne doit pas être dit". Il y a des interdits religieux autant que sociaux. Il y a différents cercles d'accès à ces choses, et de plus en plus restreints. Il y a enfin l'obligation du silence que même un historien moderne comme Tamsir va respecter, car des informations et non des moindres lui furent données sous le sceau du secret, et il courrait risque de mort à les divulguer. Là-dessus les traditionalistes ne badinent pas, on l'a vu avec Waa Kamissoko⁷. Amadou Hampate Ba de son côté se refusait à publier son deuxième tome de *L'Empire Peul du Macina* car "cela risquait de rallumer la guerre au Soudan"...

Sans aller si loin, il s'avère extrêmement utile pour l'enquêteur d'engager le dialogue avec les griots qui lui ont donné un texte historico-épique. Afin de le faire discuter sur le récit qu'il a produit de mémoire. Afin de mesurer la distance qu'il y a entre lui et le récit, ce qu'il en pense, ce qu'il sait en plus, les variantes de tel ou tel épisode, les "détails" qu'il n'a pas donnés, car il se censure lui-même avec une totale lucidité.

⁶ Djibril Tamsir Niane, Interview in revue *Notre Librairie*, n° spécial sur la Guinée 1987.

⁷ Après s'être livré au feu des questions des ethnologues et historiens rassemblés aux deux colloques de Bamako organisés par la SCOA en 1975 et 1977, Kamissoko tomba malade et mourut sans qu'on ait pu exactement diagnostiquer ni soigner sa maladie.

Nous en avons eu une expérience avec un griot de Fadama interrogé à Conakry en 1987 (avril). Toujours sur *Soundiata* puisqu'il nous sert ici d'exemple privilégié. Après avoir avec talent déroulé l'épopée durant deux heures, le griot accepta de causer. Il ne semblait pas connaître la version de W. Kamissoko (étant illettré, ignorant le français, et l'édition de Karthala étant de 1992). Il avoua donc son incompétence à propos des causes de la guerre autres que l'impérialisme du roi Soumahoro.

Cependant il fit certaines révélations sur la famille de Soundiata ; il semblait particulièrement informé sur les relations de Soundiata avec ses frères et sœurs. J'en profitai pour l'interroger sur un point que l'épopée laisse dans l'obscurité : le destin du frère aîné du grand roi, ce fils de la première femme, véritable héritier du trône que la version Niane présente cependant comme usurpateur, et qui disparaît "en fuite" sans laisser de traces lors de la reconquista de Soundiata.

Ce griot de Fadama parut en savoir long sur ce frère, et de fil en aiguille, il suggéra qu'il s'était justement réfugié en Guinée lors des guerres et que une fois Soumahoro vaincu, il voulut rentrer à Niani sa capitale. Soundiata bon prince, accepta son retour au pays.

Mais ne fut plus du tout d'accord lorsque le roi, car son frère l'était encore, voulut récupérer son trône. Dès lors le prince vainqueur tendit un piège au roi son frère et décida les notables, hésitants devant la force de l'un et la légitimité de l'autre, à s'en référer au "jugement des dieux".

Or depuis toujours les dieux obéissent aux hommes lorqu'il s'agit de haute politique, et le roi-frère-aîné ne ressortit pas du bois sacré où il dut entrer demander leur avis aux vieux "Komo" mandingues, assistés par leurs prêtres. C'est ainsi que Soundiata fut reconnu souverain légitime et incontestable du Manding éternel⁸.

Cet épisode est totalement exclu de toutes les versions de l'épopée, car il ternit quelque peu l'image quasi parfaite de Soundiata souverain sans reproche ; mais cela nous éclaire sur la "distance" que le griot sait garder entre lui et son récit, ainsi que sur les éléments de l'histoire qu'il conserve par devers lui, et ne lâche que lorsqu'il le juge à bon escient. Cette maîtrise de l'information et cette capacité de la distiller selon les convenances et les interlocuteurs, nous ont paru un argument du poids pour estimer que l'enquête historique doit se faire d'abord, et de façon approfondie, auprès des griots détenteurs de l'épopée, et qu'elle sera éminemment rentable si les conditions sont réunies : à savoir griot de souche ancienne et autorisée, confiance dans l'enquêteur, éloignement de témoins gênants. Il sera du reste utile d'interroger séparément plusieurs griots, puis de les réunir et de les faire discuter ensemble sur un point litigieux.

Enfin il est encore, dans le cadre de la tradition orale, une référence indispensable pour contrôler les témoignages des textes et des griots : nous avons cité plus haut les *notables*. Mains chefs des grandes familles sont en effet très au courant de l'histoire de leur région, des événements qui ont marqué les siècles passés, et plus particulièrement des conflits politiques qui les ont déchirés. Or l'épopée royale ou féodale comme le récit historique se composent essentiellement de conflits politiques : problèmes d'accession au trône, successions et rivalités

⁸ Une troisième version sur le sort de ce Dankaran Touman a été donnée par W. Kamissoko (o. c.) : ce frère aîné serait devenu simple chef de guerre de son cadet, et n'aurait eu des prétentions à sa succession qu'après sa mort. Il est plus vraisemblable que ces prétendants furent les enfants de Dankouran, qui furent en effet être héritiers potentiels, comme aînés de la génération suivante.

de princes, rébellions de vassaux, conquête ou invasions, duels ou guerres, bref "le jeu des hommes" comme le dit si joliment l'épopée bambara.

Les dessous de ces conflits, les notables les connaissent aussi bien si non mieux que les griots attitrés pour les retenir. Ils ne seront pas pour autant plus objectifs si cela concerne leurs propres familles ! Mais en revanche ils auront peut-être retenu des détails qui auront échappé au griot, ou des personnages, des liens de parenté, des secrets de famille.

Le notable sert aussi, souvent, de garde-fou à l'imagination du griot et ne se gêne pas pour le corriger à l'occasion. Cependant l'historien devra se méfier chez l'un comme chez l'autre du goût d'embellir la réalité, de la tendance à favoriser automatiquement le camp auquel appartenait ses ancêtres, de louer immodérément toutes leurs actions, aux dépens du camp adverse.

C'est pourquoi, même après avoir fait le tour de plusieurs versions des textes, des griots et des notables concernés par ces textes, l'historien devra encore se préoccuper des témoignages de *l'autre camp*, qui est souvent *celui des vaincus*. Or ceci est une démarche plus aléatoire, car il est bien évident que l'épopée est d'abord et presque toujours l'histoire-idealisée des vainqueurs : il est évident que le *Soundiata* est composé, transmis et chanté par des griots mandingues et en langues mandingues. Les Soussou vaincus ne composent pas sur *Soundiata*. Il n'y aurait dit-on pas de récit soussou (comme je l'ai cru longtemps) pour raconter le Soundiata à leur manière. Tout au plus avons-nous des griots mandingues comme Kamissoko qui, plus proches des Soussou par leur lien d'origine, tiendront compte d'un "point de vue" soussou qui nuancera, mais en aucun cas ne contestera la suprématie mandingue.

Il semble cependant –et on n'en parle que depuis peu, et peut-être parce que naguère nous posâmes la question- qu'il y aurait une tradition orale sur Soumahoro à Koulikouro, où l'on conserve des rites sur le rocher où il aurait disparu.

Concernant les rapports de l'épopée de Ségou avec l'histoire de ce royaume, j'ai tenté de l'analyser en partie dans mon étude sur le mythe de fondation de ce royaume⁹. On peut y constater déjà les différences existant entre des griots épiques (Kéba Diabaté, Taïrou Bembera), un simple traditionaliste (Saré Tamoura, le griot de Charles Monteil) et des notables bien informés comme Aliou Koné ou Gaoussou Diarra.

Cette façon de masquer un coup d'état extrêmement violent et une prise de pouvoir illégitime, par un voyage mystique et une élection des dieux, est tout-à-fait remarquable !

On remarque en même temps que si l'épopée embellit considérablement l'histoire elle n'a pas supprimé la mémoire des faits réels qui continuent de se transmettre avec le récit épique, par voie professionnelle et confidentielle dans les familles de griots proches de l'ancienne dynastie.

Pour le grand public et les générations suivantes sans doute l'épopée remplacera l'histoire dans la mesure où le règne de Biton Koulibaly aura duré longtemps (40 ans dit-on). Toujours à propos de Ségou, l'épopée laisse bien des choses dans l'ombre –comme les circonstances exactes de la disparition des rois ou les intrigues entourant leur succession. Elle

⁹ Voir note 5 supra – voir aussi l'introduction au chapitre sur *La geste de Ségou* dans *Les épopées d'Afrique Noire* (Kesteloot et Dieng, 1997).

peut aussi confondre deux évènements différents sur la base d'homonymie des héros- comme c'est le cas pour la guerre de Silamaka du Macina et celle de Kumba Silamakan : ce sont deux personnages qui n'ont rien de commun, hormis leur nom.

L'un est un bambara originaire du Kaarta et neveu du roi Da Monzon. Il l'aida à prendre le fief rebelle de Djonkoloni¹⁰. L'autre est un Peul roi du Macina voisin et tributaire du royaume bambara. Il se révolta unjour et entama une guerre suicidaire contre son suzerain. Il y laissa sa vie et celle d'un grand nombre de ses guerriers ainsi que celle de son frère et captif de case : Poullorou. Et le Macina resta tributaire de Ségou.

Les griots peuls retiennent fort bien et intégralement le récit de Silamaka du Macina. Mais certains griots bambara coupent le début de cette histoire de rébellion peule causée par l'impôt à Ségou, et la remplacent par l'expédition de Koumba Silamakan. Ce dernier à son retour victorieux se retourne contre le Fama à propos d'une histoire de femme ; poursuivi par le roi il s'exile et lève des troupes contre Ségou ; à partir de là, le récit reprend point par point l'itinéraire de Silamaka du Macina y compris sa fin tragique.

Cette combinatoire produit un récit magnifique, plus épicé sans doute que les deux dont il est composé, mais où l'historien aura des problèmes pour en démêler l'écheau. Cela nous a pris quelques années, jusqu'à ce qu'un document manuscrit recueilli par Hampate Ba relatât in extenso, et sans littérature, l'histoire de Koumba Silamakan. Car les griots locaux avaient foulanié ce Silamakan-là, et le confondaient en toute bonne foi avec le héros du Macina.

Voici donc un exemple des télescopages d'évènements qui peuvent se produire dans une épopée cependant récente, le règne de Da Monzon se situant en plein 19^e siècle (\pm 1808-1827).

La guerre du Macina semble bien attestée et reproduite assez exactement –le lyrisme excepté- par les 2 parties du conflit, et c'est une véritable chance qu'on puisse ainsi confronter les versions peules et les versions bambara.

En revanche dans l'affaire de Djonkoloni, les griots bambara vous abusent quant au véritable héros, et sans la chronique anonyme de Hampate, nous n'aurions pas même cherché ce "double" moins célèbre.

Il y a encore bien d'autres entorses à l'histoire de Ségou qui sont dûes à l'épopée. Entre autres toutes ces guerres attribuées à Da fils de Monzon. C'est Gaoussou Diarra vieux notable descendant de la royale dynastie qui nous signalait ce phénomène en expliquant que, en réalité, c'est Monzon qui avait "pacifié" le royaume et mené ces nombreuses expéditions. Mais que la tradition avait tendance à gratifier de ces exploits le roi suivant qui en avait recueilli les fruits.

Le beau travail de David Conrad qui a publié en 1990 *A State of intrigue*¹¹ s'est attaché à préciser autant que possible les époques et les règnes où ces guerres ont eu lieu. Je vous y renvoie.

¹⁰ L. Kesteloot et G. Dumestre – *La prise de Djonkoloni* – éd. Armand Colin – Les Belles Lettres, Paris.

¹¹ David Conrad – *A State of intrigue* – Oxford University Press – 1990.

De même Adama Konaré dans son *Epopée de Ségou*¹² alterne les épisodes épiques et les chapitres historiques éclairés par une critique moderne. C'est un document indispensable à l'édification de l'histoire de l'empire de Ségou.

Il sera fort intéressant, lorsque ce travail sera effectué (je ne crois pas qu'il le soit déjà mais peut-être me trompé-je) de voir quelle fut la part d'informations tirées directement des récits épiques ou grâce à leurs indications. Cela devrait apparaître dans un travail d'historien honnête et soucieux de citer ses sources en détail. Si c'est une thèse, on a des chances que cela soit fait correctement.

Cela permettrait une évaluation qualitative (valeur des informations) et quantitatives (nombre des informations) de ce que l'histoire peut effectivement attendre d'une épopée féodale soudanaise.

Cette étude exhaustive serait à présent possible, car une douzaine de versions sont transcrrites¹³ et un historien malinck ou bambara, ou même européen aurait intérêt à choisir ce beau sujet de travail académique.

-0-0-0-0-0-0-0-

¹² A. Konaré – L'épopée de Ségou – Favre, Lausanne, 1987.

¹³ Entre autres celle de Gérard Dumestre (la plus importante). Mais il existe aussi plusieurs versions ronéotées comme celle de Kalilou Tera, de Moussa Kamara, la version du professeur Drabo (Université du Mali). Il ne faut pas oublier la première, publiée dans l'ouvrage de Charles Monteil : *Les Bambara de Ségou et du Kaarta* – rééd. 1977 chez Maisonneuve et Larose, Paris.